

# CONSEIL MUNICIPAL

## Séance du 13 novembre 2014

### COMPTE-RENDU

**Membres :**

Composant le Conseil : 39

En exercice : 39

L'an deux mille quatorze, le treize novembre à vingt heures cinq, le Conseil Municipal de la Commune de Stains, légalement convoqué, s'est réuni salle du Conseil, à l'hôtel de Ville de Stains, sous la présidence de Monsieur Azzédine TAÏBI, maire.

**Étaient présents :**

M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR

**Étaient absents représentés :**

Mme Nicole RIOU  
Mme Zaiha NEDJAR  
Mme Karina KELLNER  
M. Erol ERSAN  
Mme Najewa HAMMANI

qui a donné mandat à  
qui a donné mandat à

Mme Nabila AKKOUCHE  
Mme Favella HIMEUR,  
Mme Françoise ABDERIDE  
M. Lamine SAÏDANE  
Mme Najia AMZAL

**Étaient absents :**

M. Khader ABDELLALI

**Secrétaire de séance :** M. Michel LE THOMAS

**Affaire n° 1 - Désignation du secrétaire de séance**

*Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI*

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **29 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat, Mme Nadia ZEHOUE, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL), **9 abstentions** (M. Nicolas STIENNE, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR),

- DESIGNER Monsieur Michel LE THOMAS, cinquième adjoint au maire, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**Affaire n° 2 - Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 25 septembre 2014**

*Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI*

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **29 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat, Mme Nadia ZEHOUE, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL), **9 abstentions** (M. Nicolas STIENNE, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR),

- APPROUVE le Procès-Verbal de la séance du Conseil municipal du 25 septembre 2014.

**Affaire n° 3 - Compte rendu des décisions prises en application de la délégation de pouvoirs du Conseil au Maire**

*Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI*

LE CONSEIL, entendu les explications du Maire et sur sa proposition,

- PREND ACTE des décisions prises sur la base des délégations de pouvoirs données à Monsieur le Maire, indiquées en annexe à la délibération.

**Affaire n° 4a - Modification du règlement intérieur du Conseil municipal pour la mandature 2014-2020 adopté par délibération n° 4 du Conseil municipal du 25 septembre 2014**

*Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI*

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité par 30 voix pour (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat, Mme Nadia ZEHOUE, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL) **8 abstentions** (Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR),

## Ville de Stains

- L'article 7.1.2 du règlement intérieur du Conseil municipal approuvé par délibération n°4 du 25 septembre 2014 pour la mandature 2014-2020 est remplacé par :

« Les commissions municipales permanentes sont composées de conseillers municipaux élus par le conseil municipal selon le principe de la représentation proportionnelle, outre le maire, président de droit de chacune des commissions.

En tout état de cause, lorsque l'application de la représentation proportionnelle ne permet pas à une liste d'être représentée dans les commissions, un même conseiller appartenant à ladite liste peut siéger dans plusieurs commissions.

Sous réserve de la disposition précitée, chaque conseiller ne peut faire partie, en tant que membre actif, que d'une seule commission.

Le conseil municipal fixe le nombre précis de conseillers siégeant dans chaque commission ».

### Affaire n°4b - Fixation du nombre de membres des commissions municipales permanentes et désignation desdits membres

Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI

LE CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité par 36 voix pour (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaïha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR) et 2 abstentions (Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat)

- **FIXE à :**
- 14 le nombre des membres composant la commission n°1 - « Projet de ville, développement durable et solidaire », outre le Maire, président de droit,
- 14 le nombre des membres composant la commission n°2 - « Cadre de vie et quotidienneté », outre le Maire, président de droit,
- 12 le nombre des membres composant la commission n°3 - « Réussite, promotion sociale et éducation populaire », outre le Maire, président de droit,
- **DESIGNE** pour siéger au sein de chacune des commissions municipales permanentes, outre le Maire qui en est le président de droit, les conseillers municipaux suivants :

Commission n° 1 « Projet de ville, développement durable et solidaire »	Commission n° 2 « Cadre de vie et quotidienneté »	Commission n° 3 « Réussite, promotion sociale et éducation populaire »
Monsieur Olivier MATHIS	Monsieur Francis MORIN	Madame Najia AMZAL
Madame Angèle DIONE	Madame Fabienne TESSIER KERGOSIEN	Monsieur Michel LE THOMAS

## Ville de Stains

Monsieur François VIGNERON	Madame Nicole RIOU	Madame Nabila AKKOUCHE
Madame Farida AOUDIA-AMMI	Madame Zaiha NEDJAR	Monsieur Géry DYKOKA NGOLO
Monsieur Philippe LE NAOUR	Monsieur Kassem IDIR	Madame Françoise ABDERIDE
Monsieur Larbi LEBIB	Madame Karina KELLNER	Madame Nadia ZEHOU
Monsieur Jean Claude DE SOUZA	Monsieur Lamine SAIDANE	Madame Afifa GUERRAH
Monsieur Mathieu DEFREL	Monsieur Abdefattah MESSOUSSI	Madame Khalida MOSTEFA SBAA
Monsieur Nicolas STIENNE	Madame Favella HIMEUR	Madame Lydia AMZAL
Madame Najewa HAMMANI	Monsieur Erol ERSAN	Madame Evelyne SEEGER
Madame Marie-Claude GOUREAU	Madame Fatima DRIDER	Monsieur Laurent TUR
Monsieur Madi BOINA BOINA	Madame Sylvie JEANNOT	Monsieur Khader ABDELLALI
Monsieur Julien MUGERIN	Monsieur Sean NKOLO MAYE	
Monsieur Khader ABDELLALI	Monsieur Khader ABDELLALI	

### Affaire n° 5 - Désignation des candidats aux fonctions de délégué communal au sein de la Commission départementale d'aménagement foncier de la Vendée

*Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI*

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés avec **30 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL), **8 voix contre** (Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR),

- DESIGNNE Madame Favella HIMEUR et Monsieur Azzédine TAÏBI, en qualité de candidats de la commune de Stains aux fonctions de délégué communal au sein de la Commission départementale d'aménagement foncier de Vendée.

### Affaire n° 6 - Modification de la délibération n°5 du Conseil municipal du 25 septembre 2014 portant désignation des représentants de la commune de Stains au sein du conseil d'administration de l'association de préfiguration de la régie de quartier Clos Saint-Lazare - Cité Jardin

*Rapporteur : Mme Angèle DIONE*

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés avec **30 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL), **8 voix contre** (Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR),

- DESIGNNE en qualité de représentant titulaire de la commune de Stains au sein du conseil d'administration de l'association de préfiguration de la régie de quartier Clos Saint-Lazare -Cité jardin, en remplacement du représentant suppléant désigné par délibération n°5 du 25 septembre 2014 en la personne de Monsieur Francis MORIN, Monsieur Francis MORIN.

### Affaire n° 7 - Recensement de la population 2015 - Fixation de la rémunération des agents recenseurs

*Rapporteur : Mme Farida AOUDIA- AMMI*

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **38 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS,

## Ville de Stains

Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR),

- FIXE les montants unitaires nets de rémunération des agents recenseurs chargés du recensement de la population 2015 comme suit :

• tournée de reconnaissance	32,50 €
• feuille de logement	2,50 €
• dossier adresse collective	1,10 €
• feuille de logement non enquêtée	0,70 €
• bulletin individuel	1,30 €
• forfait formation	25,00 €
• mission du coordonnateur communal	1 100,00 €

- DIT que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits constitués à cet effet, ouverts au budget de l'exercice correspondant.

### Affaire n° 8 - Modification du tableau des effectifs

*Rapporteur : Mme Farida AOUDIA- AMMI*

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **30 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL), **8 abstentions** (Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR),

- DECIDE la transformation des postes suivants :

Grades à supprimer	Grades à créer	Date de la transformation	Nombre de poste
Adjoint technique 1 <sup>ère</sup> classe	Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1 <sup>er</sup> décembre 2014	3
Adjoint administratif 1 <sup>ère</sup> classe	Adjoint administratif principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1 <sup>er</sup> décembre 2014	5
Adjoint d'animation 1 <sup>ère</sup> classe	Adjoint d'animation principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1 <sup>er</sup> décembre 2014	1
Adjoint technique principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Adjoint technique principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1 <sup>er</sup> décembre 2014	2
Technicien principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1 <sup>er</sup> décembre 2014	1
Auxiliaire de soins de 1 <sup>ère</sup> classe	Auxiliaire de soins principal de 2 <sup>ème</sup> classe	1 <sup>er</sup> décembre 2014	2
Auxiliaire de puériculture principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Auxiliaire de puériculture principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1 <sup>er</sup> décembre 2014	1
Ingénieur	Ingénieur principal	1 <sup>er</sup> décembre 2014	1
Ingénieur principal	Ingénieur en chef de classe normale	1 <sup>er</sup> janvier 2014	1
Infirmier en soins généraux de classe supérieure	Infirmier en soins généraux hors classe	1 <sup>er</sup> décembre 2014	1

## Ville de Stains

Attaché	Attaché principal	1 <sup>er</sup> janvier 2014	1
ATSEM principal de 2 <sup>ème</sup> classe	ATSEM principal de 1 <sup>ère</sup> classe	1 <sup>er</sup> décembre 2014	5

- DIT que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits constitués à cet effet, ouverts au budget de l'exercice

### Affaire n° 9 - Compte rendu annuel à la collectivité concernant la zone d'aménagement concerté du « Site Duco-Hoechst - quartier des Trois Rivières à Stains » arrêté au 31 décembre 2013

*Rapporteur : M. Olivier MATHIS*

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **30 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUICHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat, Mme Nadia ZEHOUE, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL), **8 abstentions** (Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR),

- APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité présenté par SEQUANO Aménagement pour la zone d'aménagement concerté « Trois Rivières Site Duco Hoechst » - exercice 2013 et le bilan prévisionnel correspondant.

### Affaire n° 10 - Compte rendu annuel à la collectivité concernant la Zone d'Aménagement Concertée de la Cerisaie arrêté au 31 décembre 2013

*Rapporteur : M. Olivier MATHIS*

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **30 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUICHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat, Mme Nadia ZEHOUE, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL), **8 abstentions** (Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

- APPROUVE le compte rendu annuel à la collectivité présenté par SEQUANO Aménagement pour la ZAC de la Cerisaie - exercice 2013 et le bilan prévisionnel correspondant.
- RELEVE que les charges d'acquisitions foncières et leur actualisation font l'objet d'un réexamen avec le Conseil général de Seine-Saint-Denis.

**Affaire n° 11 - Programmation concernant la Dotation Développement Urbain (DDU) 2014**

Rapporteur : M. Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **30 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL), **8 non participations au vote** (Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR)

- APPROUVE le programme d'opérations établi dans le cadre de l'appel à projet relatif à la Dotation de Développement Urbain de l'exercice 2014.

- AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer la ou les convention(s) à intervenir avec l'État, ainsi que tout acte concernant ces opérations et à procéder à leur exécution.

- DIT que les dépenses et recettes relatives à ce programme d'opérations ont déjà été prévues sur l'exercice en cours lors du vote du budget primitif, et seront ajustées lors du vote de la prochaine décision modificative.

**Affaire n° 12 - Décision modificative n° 2**

Rapporteur : M. Olivier MATHIS

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à la majorité des suffrages exprimés avec **30 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL), **8 voix contre** (Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR),

- APPROUVE la décision modificative n° 2 présentant un total équilibré par section :

<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	
<i>Dépenses</i>	
<i>Chapitre 16-Emprunts et dettes assimilées</i>	<b>9 500,00</b>
<i>Chapitre 21-Immobilisations corporelles</i>	<b>372 350,00</b>
<i>Chapitre 021-Virement de la section de fonctionnement</i>	<b>84 128,00</b>
<b>Total Dépenses d'investissement</b>	<b>381 850,00</b>
<i>Recettes</i>	
<i>Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilées</i>	<b>250 000,00</b>
<i>Chapitre 13 – Subventions d'investissement reçues</i>	<b>47 722,00</b>
<b>Total Recettes d'investissement</b>	<b>381 850,00</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	
<i>Dépenses</i>	

<b>Chapitre 022- Dépenses imprévues</b>	<b>-300 000,00</b>
<b>Chapitre 011-Charges à caractère général</b>	<b>116 125,00</b>
<b>Chapitre 65-Autres charges de gestion courante</b>	<b>66 817,00</b>
<b>Chapitre 012- Charges de personnel</b>	<b>500 000,00</b>
	<b>38 800,00</b>
	<b>84 128,00</b>
<b>Total Dépenses de Fonctionnement</b>	<b>505 870,00</b>
<b>Recettes</b>	
<b>Chapitre 013- Atténuation des charges</b>	<b>42 636,00</b>
<b>Chapitre 77- Produits Exceptionnels</b>	<b>175 560,00</b>
<b>chapitre 73-Impôts et taxes</b>	<b>150 724,00</b>
<b>Chapitre 74- Dotations, subventions et participations</b>	<b>136 950,00</b>
<b>Total Recettes de Fonctionnement</b>	<b>505 870,00</b>

**Affaire n° 13 - : Election des membres de la Commission d'appel d'offres du groupement de commande relatif à l'achat de fournitures administratives**

*Rapporteur : M. Olivier MATHIS*

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, **à la majorité** des suffrages exprimés avec **30 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat, Mme Nadia ZEHOUE, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL) **8 voix contre** (Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR),

- DESIGNER Monsieur Olivier MATHIS en qualité de représentant titulaire et Monsieur Francis MORIN en qualité de représentant suppléant pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes pour la passation du marché public relatif à l'achat de fournitures administratives

- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

**Affaire n° 14 - : Election des membres de la Commission d'Appel d'offres du groupement de commande relatif à l'achat de papier blanc et couleur pour photocopieurs et imprimantes**

*Rapporteur : M. Olivier MATHIS*

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, **à la majorité** des suffrages exprimés avec **30 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat, Mme Nadia ZEHOUE, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL) **8 voix contre** (Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR),

- DESIGNER Monsieur Olivier MATHIS en qualité de représentant titulaire et Monsieur Francis MORIN en qualité de représentant suppléant pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres du groupement

## Ville de Stains

de commandes pour la passation du marché public relatif à l'achat de papier blanc et couleur pour photocopieurs et imprimantes.

- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.
- DIT que la dépense en résultant sera prélevée sur les crédits ouverts à cet effet au budget de l'exercice correspondant.

### Affaire n° 15 - Election des membres de la Commission d'appel d'offres du groupement de commande relatif à l'achat de mobilier de bureau

*Rapporteur : M. Olivier MATHIS*

LE CONSEIL, après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés avec **30 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat, Mme Nadia ZEHOUE, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL) **8 voix contre** (Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR),

- DESIGNER Monsieur Olivier MATHIS en qualité de représentant titulaire et Monsieur Francis MORIN en qualité de représentant suppléant pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes pour la passation du marché public relatif à l'achat de mobilier de bureau.
- AUTORISE Monsieur le Maire à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

### Affaire n° 16 - Marché public en groupement de commandes relatif à l'achat de produits d'entretien, d'hygiène, de vaisselle, de matériels de cuisines collectives, de matériel de livraison et de stockage

*Rapporteur : M. Olivier MATHIS*

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **38 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat, Mme Nadia ZEHOUE, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR),

- AUTORISE Monsieur le Maire au nom de la commune de Stains en sa qualité de coordonnateur du groupement de commandes, à signer le marché public relatif à l'achat de produits d'entretien, d'hygiène, de vaisselle de matériels de cuisine collective, de matériel de livraison et de stockage pour les lots n° 1, 2, 3, 4 et 5, et à prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'exécution de la présente délibération.
- DIT que les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits ouverts à cet effet au budget de l'exercice correspondant, en section de fonctionnement.

### Affaire n° 17 - Convention de partenariat entre la commune de Stains et la Région Ile-de-France pour la mise en place d'un projet culturel à destination des jeunes

*Rapporteur : M. Gery DYKOKA NGOLO*

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **30 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE

## Ville de Stains

NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL), **8 absentions** (Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR),

- APPROUVE la convention de partenariat, ci-annexée, entre la commune de Stains et la Région Ile-de-France relative au soutien apporté par la Région Ile-de-France pour l'organisation d'une action de sensibilisation sur la culture, destiné au Point information jeunesse de la commune.
- DIT que la recette en résultant sera inscrite au budget de l'exercice correspondant.

### Affaire n° 18 - Projet d'accueil et d'accompagnement des jeunes sortis du système scolaire sans qualification

Rapporteur : M. Gery DYKOKA NGOLO

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **38 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUICHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Gery DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR),

- APPROUVE le projet concernant l'accueil et l'accompagnement des jeunes sortis du système scolaire sans qualification, décrit dans la fiche de candidature à l'appel à projets de la Région Ile-de-France « Lutte contre le décrochage - Protocole de sécurisation des parcours ».
- AUTORISE le maire à signer tout acte afférent au partenariat avec la Région Ile-de-France concernant ledit projet et à procéder à son exécution.
- DIT que les recettes prévisionnelles et les dépenses en résultant sont inscrites au budget de l'exercice correspondant.

### Affaire n° 19 - Conventions de partenariat avec les collèges de Stains concernant l'accueil et l'accompagnement des collégiens exclus

Rapporteur : M. Gery DYKOKA NGOLO

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **38 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUICHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Gery DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR),

- APPROUVE le projet de convention de partenariat type, ci-annexé, à passer entre la Commune de Stains et les collèges de Stains Joliot-Curie, Barbara (anciennement Maurice Thorez), Pablo Neruda et Sainte-Marie de Stains, concernant l'accueil et l'accompagnement des jeunes en situation d'exclusion temporaire ou définitive de l'établissement scolaire et de leurs parents.

- AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdites conventions, ainsi que tous actes y afférent, et à procéder à leur exécution.
- DIT que les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits prévus à cet effet, ouverts au budget de l'exercice correspondant.

**Affaire n° 20 - Actualisation du règlement de fonctionnement de l'Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE) Multi-accueil « Louise Michel »**

*Rapporteur : Mme Nabila AKKOUCHE*

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **38 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR),

- APPROUVE le règlement de fonctionnement, ci-annexé, de l'établissement d'accueil de jeunes enfants « Multi-Accueil Louise Michel », géré par la Ville de Stains.
- DIT que le règlement de fonctionnement de l'établissement d'accueil de jeunes enfants « Multi-Accueil Louise Michel » actualisé entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

**Affaire n° 21a - Accompagnement et valorisation de la vie associative : Modalités d'attribution des subventions versées aux associations - 2<sup>ème</sup> train**

*Rapporteur : Mme Angèle DIONE*

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, l'unanimité des suffrages exprimés avec **38 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR),

- ACCORDE aux associations une subvention au titre de l'année 2014 selon la liste ci-après.
- DIT que les subventions seront octroyées sur présentation d'un bilan d'activité et un bilan financier.
- DIT que les dépenses en résultant sont inscrites au budget de l'exercice correspondant.

**Ville de Stains**

**LISTE DES ASSOCIATIONS ET DES SUBVENTIONS PROPOSEES**

<b>ASSOCIATION</b>	<b>SUBVENTION PROPOSEE</b>	<b>BUT</b>
<b>ASSOCIATIONS STANOISES - FONCTIONNEMENT</b>		
ACTION DES ILES	200,00 €	Développer les liens d'amitié et des solidarités entre les peuples. Apporter une contribution la plus concrète possible dans les domaines : Sociaux, culturels, sportifs, insertion, formations, santé. Favoriser la création artistique, encourager les initiatives entre l'homme et l'économie.
AFP APPEL 93	0 €	Défendre, y compris par la représentation des pouvoirs publics, l'ensemble des intérêts matériels, financiers, moraux des familles résidant principalement dans les départements de l'Île de France et plus spécialement celles dont les membres adhèrent à l'Association. Soucieuse de l'épanouissement individuel de chaque membre d'une famille AFP APPEL STAINS exclut toute forme de discrimination fondée, notamment sur la race, la couleur, la langue, la religion, l'opinion politique, ou toute autre opinion ; sa démarche d'entraide familiale est opérée en liaison avec l'Eglise Source de Vie de Stains.
AMCES	1 700,00 €	Valoriser et découverte de la culture malienne et être une passerelle entre le Mali et les autres continents, développer et favoriser la solidarité et l'échange avec les autres pays et communautés.
AMICALE DES ANCIENS MARINS	150,00 €	Renouer et renforcer les liens d'amitiés et de camaraderie qui unissaient à bord des bâtiments tous les anciens marins cols bleus.
A.P.C.I.S. (Association pour la Promotion Culturelle Intercommunautaire Stanoise)	6 000,00 €	Accueil, accompagnement et animations, permettre l'accès aux droits sociaux et aux services publics, rompre l'isolement social des habitants.
ARESPORT	200,00 €	Réunir les jeunes de Stains dans des activités sportives afin de développer les relations inter quartiers.
ATELIERS D'ARTS STANOIS	500,00 €	Loisirs, ateliers d'artistes (peinture et notamment sur soie).
FREE-Z NOOR Danse Hip-Hop Break Danse	0 €	Promouvoir la culture urbaine par différentes actions menées autour de celles-ci : danse hip-hop et break danse. Partir de cette idée générale pour créer des projets et des compétitions.
HASSANIYA	250,00 €	Contribuer à la sauvegarde de l'héritage culturel de Figuig (Maroc), participer au développement de l'Oudaghir en particulier et de la ville en général.
NOS LOISIRS ENSEMBLE	500,00 €	Organisation de sorties variées et culturelles à thèmes, organisation et participation à des animations locales ponctuelles.
RELEV AFRIK"N"	1 000,00 €	Améliorer et promouvoir les conditions de vie des femmes des villages de la Mauritanie, favoriser l'échange culturel, organiser des activités et des sorties socio-culturelles.
SFM AD	7 000,00 €	Accueillir des personnes individuelles et des familles, promouvoir leur épanouissement dans leur environnement familial, social et professionnel à travers la solidarité et le développement. Créer de nouveaux modes d'action privilégiant la mise en valeur des potentiels de chacun(e).
<b>CONVENTIONNEMENT</b>		

## Ville de Stains

Ligue de l'enseignement - F.O.L. 93 Fédération des Œuvres Laiques	5 000,00 €	Elle s'inscrit dans un mouvement national, éducatif, culturel et sportif au sein de la Ligue de l'Enseignement. Elle rassemble des hommes et des femmes, milite et agit avec eux pour favoriser l'accès de chacun de tout âge et à tous les moments de la vie à l'éducation et à la culture, dans la perspective de contribuer à l'émancipation de tous, à la formation de citoyens en capacité de comprendre le monde dans lequel nous vivons, de s'y situer, et d'agir sur lui pour contribuer à sa transformation. La Ligue de l'Enseignement - FOL 93, en tant que fédération d'associations, veut contribuer à la structuration, au développement de ce secteur associatif en soutenant l'initiative collective et l'engagement bénévole.
--	------------	--

### ASSOCIATIONS STANOISES - PROJET

RELEV AFRIK"N"	1 500,00 €	PROJET : SEJOUR A BORDEAUX : rencontre avec une équipe stanoise de rollers (12 personnes + 2 animateurs) pour faire une rencontre avec l'association "Roller Air". Séjour de 4 jours comprenant le transport (train : 85 €/pers), l'hébergement, la restauration et la visite de Bordeaux, du parc aquatique, du zoo...
----------------	------------	---

### ASSOCIATIONS DEPARTEMENTALES

AFSEP (Association française des sclérosés en plaques)	0 €	Fédère des personnes atteintes de sclérose en plaques, leurs proches et tous sympathisants sensibles à la cause qu'elle défend.
MEDECINS DU MONDE	0 €	Favoriser l'accès aux soins
SECOURS CATHOLIQUE CARITAS FRANCE	250,00 €	Accueil, écoute, accompagnement des conditions de vie des personnes en difficulté.

<b>Total sur fonctionnement (15 associations)</b>	<b>17 750,00 €</b>
<b>Total sur projet (1 association)</b>	<b>1 500,00 €</b>
<b>Total sur conventionnement (1 association)</b>	<b>5 000,00 €</b>

**Affaire n° 21b - Accompagnement et valorisation de la vie associative : Modalités d'attribution d'une subvention versée à l'association « Femme dans la cité » - 2<sup>ème</sup> train**

*Rapporteur : Mme Angèle DIONE*

LE CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés avec **37 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR), **1 non-participation au vote en qualité de conseiller intéressé** (Mme Zaiha NEDJAR par mandat),

- ACCORDE à l'association « Femme dans la Cité » une subvention de 12 000 € au titre de l'année 2014
- DIT que la subvention sera octroyée sur présentation d'un bilan d'activité et un bilan financier.
- DIT que les dépenses en résultant sont inscrites au budget de l'exercice correspondant.

**Affaire n° 21c - Accompagnement et valorisation de la vie associative : Modalités d'attribution d'une subvention versée à l'association « Les Amis de l'A.N.A.C.R. » - 2<sup>ème</sup> train**

*Rapporteur : Mme Angèle DIONE*

LE CONSEIL, après en avoir délibéré à l'unanimité des suffrages exprimés avec **36 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR), **2 non-participations au vote en qualité de conseiller intéressé** (Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat)

- ACCORDE à l'association « Les Amis de l'A.N.A.C.R. » une subvention de 1000 € au titre de l'année 2014.
- DIT que la subvention sera octroyée sur présentation d'un bilan d'activité et un bilan financier.
- DIT que les dépenses en résultant sont inscrites au budget de l'exercice correspondant.

**Affaire n° 22 - Remboursement aux associations des frais de restauration en faveur du personnel communal et des artistes lors de la Fête de la ville et des associations**

*Rapporteur : Mme Angèle DIONE*

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés avec **38 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL, Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU,

## Ville de Stains

M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR),

- APPROUVE la prise en charge de la restauration du personnel communal et des artistes lors de la Fête de la Ville et des Associations le 14 juin 2014 par les associations suivantes : Action Créole, Amicale CNL du moulin neuf, AREOI (Association de Réflexion et d'Entraide de l'Océan Indien), Comité des Fêtes du Quartier de l'Avenir, Dança E Cantares do Minho, La Table Servie, Love Sensation, MIEL Prod.
- APPROUVE le remboursement par la commune des frais de restauration aux associations concernées sur présentation d'un relevé de repas qu'elles établiront à cet effet, à hauteur de 8,50 euros TTC par repas.
- DIT que les dépenses en résultant seront prélevées sur les crédits constitués à cet effet au budget de l'exercice en cours.

### Affaire n° 23 - Dénomination de la Bourse du Travail de Stains

*Rapporteur : M. Azzédine TAÏBI*

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, **à la majorité** des suffrages exprimés avec **30 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL), **8 voix contre** (Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR),

- DECIDE que la Bourse du Travail de Stains est dénommée « Bourse du Travail Marcel LOUVET ».
- DIT que Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente.

### Affaire n° 24 - Convention entre la ville de Stains et l'association des Ateliers d'Art Contemporain

*Rapporteur : Mme Fabienne TESSIER-KERGOSIEN*

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, **à la majorité** des suffrages exprimés avec **30 voix pour** (M. Azzédine TAÏBI, M. Olivier MATHIS, Mme Najia AMZAL, M. Francis MORIN, Mme Angèle DIONE, M. Michel LE THOMAS, Mme Nabila AKKOUCHE, M. François VIGNERON, Mme Farida AOUDIA-AMMI, M. Géry DYKOKA NGOLO, M. Philippe LE NAOUR, Mme Fabienne TESSIER KERGOSIEN, Mme Nicole RIOU par mandat, Mme Zaiha NEDJAR par mandat, M. Kassem IDIR, M. Larbi LEBIB, Mme Françoise ABDERIDE, Mme Karina KELLNER par mandat, Mme Nadia ZEHOU, M. Lamine SAÏDANE, Mme Afifa GUERRAH, M. Jean Claude DE SOUZA, M. Abdelfattah MESSOUSSI, M. Erol ERSAN par mandat, M. Mathieu DEFREL, Mme Favella HIMEUR, Mme Khalida MOSTEFA SBAA, M. Nicolas STIENNE, Mme Najewa HAMMANI par mandat, Mme Lidia AMZAL), **8 voix contre** (Mme Fatima DRIDER, Mme Evelyne SEEGER, Mme Marie-Claude GOUREAU, M. Madi BOINA BOINA, Mme Sylvie JEANNOT, M. Julien MUGERIN, M. Sean NKOLO MAYE, M. Laurent TUR),

- APPROUVE la convention d'objectifs annuelle entre la commune de Stains et l'Association des Ateliers d'Art Contemporain, ci-annexée, prévoyant notamment l'octroi d'une subvention de 5 000 euros ( cinq mille euros ) au titre de l'année 2015.
- AUTORISE Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et à procéder à son exécution.
- APPROUVE le principe d'une mise à disposition à titre gratuit, en faveur de l'association des Ateliers d'Art Contemporain, des locaux sis 6 rue Jean Durand à Stains, que la commune prendra en location à cet effet.

**Ville de Stains**

- DIT que les dépenses en résultant seront inscrites au budget de l'exercice correspondant.

**\*\* \*\*\* \*\***

**L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,  
la séance publique est levée à vingt-trois heures cinq.**

**Le Maire,  
Azzédine TAIBI**

